

c'était suffisant pour permettre aux membres du Parlement de continuer l'enquête.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: Certainement.

M. CHEVRIER: C'est précisément le problème dans toute cette affaire. M. Pigeon a dit que, vu qu'on a prouvé qu'il y a eu des vols... Eh bien! ces particuliers sont accusés de vol, mais il n'y a pas de preuve; tant qu'il ne sera pas prouvé qu'ils sont coupables, je crois que, d'après le droit britannique, ils ne sont pas coupables. Je ne veux certainement pas me faire le défenseur de ces gens, mais je tiens aussi à ce que, quoi que nous fassions ici, nous ne nuisions ni à la poursuite, ni à la défense. La déclaration de M. Pigeon n'est certainement pas exacte, car rien n'a été prouvé.

Le PRÉSIDENT: Nous ne le savons pas.

M. CHEVRIER: C'est le problème.

M. PIGEON: C'est vrai.

M. CHEVRIER: C'est précisément ce que peut utiliser la défense.

M. PRATT: Le seul fait d'avoir été arrêté est déjà une mauvaise note pour les personnes en question.

M. BROWNE (*Vancouver-Kingsway*): C'est après avoir consulté le ministre de la Justice que nous avons agi de cette façon-là; avant de changer notre manière de faire, je crois que nous devrions au moins nous adresser au même ministre pour savoir ce qu'il en pense.

M. CREAGHAN: Ne pourrions-nous pas convenir ici que nous ne siégeons pas aujourd'hui et que notre prochaine séance sera fixée à mardi prochain, alors que le procureur général ou le ministre de la Justice assistera peut-être et nous dira ce qu'il faut faire?

M. ASSELIN: Je fais faire une proposition.

Le PRÉSIDENT: Le président a déjà été saisi d'une proposition.

M. MCPHILLIPS: Oui, mais le motionnaire refuse de la modifier.

M. CREAGHAN: Puis-je alors suggérer que la proposition principale soit retirée?

Le PRÉSIDENT: Je n'ai pas entendu dire que la proposition principale avait été retirée.

M. HOWE: Avez-vous proposé une modification?

M. CREAGHAN: Je vais en proposer une, si vous consentez à retirer votre proposition.

Le PRÉSIDENT: C'est M. Howe qui a fait la proposition principale.

M. CREAGHAN: Oui, c'est ce que je crois comprendre, moi aussi.

M. HOWE: Je vais modifier ma proposition principale.

M. CHEVRIER: Pourriez-vous répéter le texte de la proposition principale?

Le PRÉSIDENT: La proposition principale demande que le Comité s'ajourne maintenant jusqu'à nouvelle convocation du président.

M. MCGREGOR: Je conteste le droit de notre Comité. Nous relevons ici du ministre de la Justice.